

Fiche d'ADHESION



www.fcpe-faidherbe.fr

fcpe.faidherbe@gmail.com

2022-2023

Elève

Merci d'écrire lisiblement

NOM :

Prénom :

Portable :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel :

Classe 2022-2023 :

Né(e) le :

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la FCPE Faidherbe

Parent 1

NOM : Prénom :

Courriel : Téléphone :

Je souhaite : être délégué(e) au Conseil de classe être candidat(e) au Conseil d'Administration / Bureau FCPE

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la FCPE Faidherbe

Parent 2

NOM : Prénom :

Courriel : Téléphone :

Je souhaite : être délégué(e) au Conseil de classe être candidat(e) au Conseil d'Administration / Bureau FCPE

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la FCPE Faidherbe

Pour obtenir les manuels scolaires, vous devez effectuer les règlements suivants (en chèque à l'ordre de **FCPE Faidherbe** ou en espèces) :

- ♦ **l'adhésion FCPE de 10 €** qui est obligatoire.
- (Attention : 1 seule adhésion FCPE par an et par famille même si plusieurs établissements scolaires fréquentés)
- ♦ **une contribution de 50 €** quel que soit le nombre de livres mis à disposition avec obligation de recouvrement et restitution en fin d'année.
- ♦ un **chèque de compensation de 100 €** qui ne sera pas encaissé, sauf si tous les livres ne sont pas restitués ou rendus abîmés.

Notez bien que le Conseil Régional des Hauts de France offre à chaque lycéen une aide financière de rentrée. Pour cela, il faut obligatoirement faire une demande de carte #hdf la première année sur leur site internet dédié. Le renouvellement se fait automatiquement les années suivantes sur la même carte, qu'il convient de garder.

Si vous le souhaitez, vous pouvez utiliser la carte #HDF pour le paiement des manuels scolaires. Dans ce cas, précisez-le dans le tableau ci-dessous et procédez à l'échange, **avant le 30 novembre 2022**, ou dès que la carte sera validée par le lycée. **A défaut, le chèque sera encaissé automatiquement à partir du 1er Décembre 2022.**

Destination	Montant	Mode	Date de règlement	Banque	N° de Chèque ou N° Reçu (si Espèces)	Echange #HDF souhaité	Partie réservée au trésorier		
							Visa	Date	Encaissé, Restitué, Echangé
Règlement séparé : 1 chèque de 10 € encaissé en juillet + 1 chèque de 100 € non encaissé									
Adhésion	10 €	<input type="checkbox"/> Espèces				Non autorisé			
		<input type="checkbox"/> Chèque							
		<input type="checkbox"/> Déjà adhérent en 2022-2023							
		Frère / sœur :		Etablissement :					
Chèque Caution	100 €	<input type="checkbox"/> Espèces				Non encaissé			
		<input type="checkbox"/> Chèque							
Pour le règlement des manuels, précisez si vous souhaitez faire l'échange #hdf selon les modalités énoncées ci-dessus.									
Manuels Scolaires	50 €	<input type="checkbox"/> Espèces				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
		<input type="checkbox"/> Chèque							

Remarque(s) :

* En l'absence de restitution (au plus tard en JUILLET) de tout ou partie des manuels fournis au titre de l'année scolaire, aucun manuel ne sera fourni au lycéen concerné pendant l'année scolaire suivante.

Nous vous rappelons que l'association FCPE fonctionne essentiellement avec des parents et des élèves tous bénévoles. Merci de les respecter et de rester courtois. Vous pouvez aussi proposer votre aide pour la bourse aux livres qui prend beaucoup de temps. Merci d'avance.

Signature de l'adhérent

FCPE59 Fédération Laïque des Conseils de Parents d'Élèves du Nord
111 - 113 avenue de la République -
BP 90253 - 59462 LOMME Cedex
Tél. 03 20 17 09 40 - Fax 03 20 17 09 41

Pour le Conseil Local FCPE
(Nom, et signature)